Atelier Régional de l'Afrique de l'Ouest sur «le Rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique»

DISCOURS DE MADAME LA COMMISSAIRE CHARGEE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN ET DU GENRE,

Dr. Adrienne Yandé DIOP

Abuja, le 23 Novembre 2009

Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ACALAN,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'ACALAN,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier régional de l'Afrique de l'Ouest sur « le Rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique», Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, au siège de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La CEDEAO est d'abord une communauté économique. Son objectif est de réaliser l'intégration régionale pour le développement. Mais le développement ne se résume pas à la croissance économique. Il ne se réduit, d'ailleurs, à aucun facteur exclusif. Cependant, il est toujours tributaire de la culture des peuples concernés.

C'est pourquoi la CEDEAO considère la Culture comme une dimension essentielle de l'intégration régionale pour le développement. Par la culture, la Commission de la CEDEAO cherche à promouvoir le « sentiment d'appartenance » à une

même Communauté, unie par l'histoire, la géographie ainsi que par la volonté politique des Etats membres d'améliorer, solidairement, le niveau de vie des populations grâce à la croissance économique, la justice sociale et à la bonne gouvernance.

La CEDEAO des peuples se veut une communauté dans laquelle l'intégration régionale assume les aspirations et les réalités socioculturelles spécifiques des populations des Etats membres, en même temps qu'elle répond à leurs besoins fondamentaux, en intégrant leur double dimension économique et culturelle.

Dans cette perspective les langues nationales ont un rôle prépondérant à jouer et présentent des avantages comparatifs importants sur les autres langues partenaires. L'implantation des langues africaines dans l'éducation devrait favoriser, l'atteinte des objectifs de développement du Millénaire, notamment dans l'éducation pour tous et la participation des populations à l'approfondissement de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Il convient de poursuivre le plaidoyer en vue de donner plus d'opportunités et de moyens aux

langues africaines, afin qu'elles puissent relever le défi de véhiculer la science et la technologie et devenir, comme d'autres langues, des vecteurs de développement durable. En effet, la langue est tellement importante dans le processus de développement que certains n'hésitent pas à affirmer que « tous les pays dont la langue officielle n'est pas comprise par la majorité de la population sont des pays sous développés ».

La diversité culturelle est reconnue comme un droit politique fondamental. Par conséquent, il n'existe pas de façon unique de concevoir le monde, d'y vivre et de s'exprimer. La mondialisation menace certaines cultures dont les conditions de maintien, d'expression et de développement risquent de disparaître (langues, croyances, valeurs, pratiques, institutions...)

La CEDEAO fait sienne les objectifs de l'ACALAN relatifs à la promotion des langues africaines « en tant que facteurs d'intégration, de solidarité et de compréhension mutuelle, afin de promouvoir la paix et de prévenir les conflits ».

Les langues officielles de la CEDEAO sont les langues héritées de la période coloniale. Cependant, le Traité révisé de la CEDEAO stipule

en son article 62 que : « les Etats membres s'engagent à promouvoir les objectifs de l'Accord culturel cadre de la communauté et, notamment, l'enseignement et la diffusion d'une langue ouest africaine en tant que facteur d'intégration communautaire ».

À cet effet, le comité ad hoc, chargé du suivi de la mise en œuvre des programmes culturels, avait proposé l'Haoussa comme langue officielle de la CEDEAO, en même temps que l'Anglais, le Français et le Portugais. Cette proposition n'a pas été soumise aux instances de décision de la Communauté, car l'ACALAN, qui préparait la Conférence de Synthèse, prévue à Addis-Abeba en Février 2009, avait demandé d'attendre les recommandations de cette conférence pour une meilleure coordination entre l'Union Africaine et la CEDEAO.

La Commission tient à remercie l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) pour sa participation à la dernière réunion du Comité ad hoc de la CEDEAO.

Je voudrais, avant de terminer, saluer le travail accompli par l'ACALAN depuis sa création. Soutenue par la volonté politique de l'Union

Africaine, l'Académie a pu conformément à son mandat, organiser des rencontres scientifiques de haut niveau, qui ont permis d'identifier une quarantaine de langues transfrontalières véhiculaires et de retenir, les douze premières langues pour la mise en place des commissions de langues transfrontalières véhiculaires.

Un projet aussi révolutionnaire, aussi grandiose, exige une stratégie de mobilisation de ressources. La volonté politique affirmée doit être soutenue et entretenue par des lignes budgétaires conséquentes.

Je puis vous assurer que la CEDEAO qui a prévu dans son Traité d'utiliser une langue africaine comme facteur d'intégration régionale suivra avec intérêt non seulement, les travaux de cet atelier régional, mais toute la mise en œuvre du projet, afin de contribuer activement, à sa réalisation, dans toute la mesure du possible.

Par ailleurs, j'ai noté, avec intérêt, dans les Statuts, que l'ACALAN institue et attribue des prix et distinctions aux organisations et personnes qui contribuent, de manière significative, à la promotion des langues africaines. La Commission pourrait, en coopération avec l'Académie, trouver un thème pour la prochaine édition du Prix

d'Excellence de la CEDEAO, en vue d'encourager la recherche et la créativité, dans ce domaine.

Dans l'espoir que les résultats des travaux de cet atelier contribueront à une compréhension commune de l'intérêt réel pour le développement de l'utilisation des langues africaines en vue de mieux éclairer les décisions des Gouvernements et des Communautés régionales, je souhaite plein succès à vos délibérations et, à tous les participants, un bon séjour, à Abuja.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies ACALAN Collection

2009

Discours de Madame la Commissaire chargée du développement humain et du genre, Dr. Adrienne Vande DIOP. Atelier Régional de I 'Afrique de l'Ouest sur «le Rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique»

CEDEAO

CEDEAO

http://archives.au.int/handle/123456789/1526

Downloaded from African Union Common Repository